

#### **TABLEAU D'AVANCEMENT 2014**

L'exercice nous montre aujourd'hui ses limites.

La réforme des grilles des catégories C, que l'UNSa a défendu au ministère de la Fonction Publique apporte un peu d'oxygène, mais ne pourra compenser longtemps les défaillances du système actuel du tableau d'avancement.

L'UNSa exige que des moyens appropriés soient enfin mis en oeuvre !

Avancement au grade de 1<sup>ère</sup> classe, cette année le seul tableau qui a permis de faire de l'avancement assez proche des critères statutaires.

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe !

Les possibilités d'avancement pour ce grade sont tellement pauvres qu'il y a eu bien peu d'élus 10 % seulement des agents qui remplissent les critères statutaires.

Avancement au grade d'AAP 1 : pas de commentaire, un constat : 323 agents promus sur les 1295 agents qui sont Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe au 11ème échelon et notés "Excellents".

Pour mémoire, pour le seul avancement au grade d'AAP1, ce sont 2 237 agents qui remplissaient les critères statutaires d'avancement.

Tous grades confondus : 6 601 agents remplissent les conditions statutaires pour un avancement, seuls 1 179 ont obtenu un avancement, soit moins de 18 %.

**Beaucoup trop de collègues restent encore une fois sur la touche !**

#### **EVALUATIONS**

100 collègues dont les évaluations 2013 ne sont toujours pas parvenues début Avril 2014 à la chancellerie qui ne s'émeut pas de cette situation, c'est incompréhensible et cela devient insupportable !

L'UNSa a fait valoir pour les évaluations qu'un calendrier plus strict devait certes être imposé et respecté, mais qu'il fallait aussi renforcer les effectifs de la hiérarchie intermédiaire dans de très nombreux services ou juridictions, pour que les délais puissent être tenus, sans que les évaluations soient pour autant bâclées.

#### **RÉDUCTION ET MAJORATION D'ANCIENNETÉ DANS L'ECHELON**

L'UNSa entre autres, salué l'effort et le travail accompli par nos collègues de la Chancellerie pour nous fournir des tableaux détaillés et précis, ce qui représente un travail aussi important que fastidieux.

En revanche, l'UNSa s'est abstenue sur le vote pour la validation, car les critères de réduction ou majoration ne sont que rarement présentés et encore moins discutés en région.

L'administration elle-même est tenue dans l'ignorance de ces critères locaux d'attribution !